



CAHIER DES CHARGES

Consultation : RFI – Site métier FFCO

Version : [V0.1](#)

Date : [30/06/2024](#)

Table des matières

1. Objet du document	2
2. Contexte et enjeux	2
3. Expression de besoin	3
4. Engagements attendus	4
5. Structure de la réponse souhaitée	4
6. Calendrier	5



1. OBJET DU DOCUMENT

La **Fédération Française de Course d'Orientation** (FFCO) souhaite lancer un appel d'offre sur la création d'un nouveau site métier en remplacement de l'existant (<https://www.ffcorientation.fr/>).

Le présent document s'inscrit dans une première **phase de recueil d'information** (RFI).

Le principal objectif de ce document est de présenter globalement le périmètre de la consultation, les principales exigences et attentes de la FFCO, et sonder le marché sur les offres de services disponibles.

2. CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet de développement fédéral de la FFCO pour la période 2021-2024 comprend plusieurs axes stratégiques dont la communication et la numérisation. Concernant la numérisation il précise :

« La numérisation est, aujourd'hui, un passage obligé afin de rendre l'activité plus visible, d'offrir de nouveaux services prenant en compte les modalités de consommation du sport différentes chez les pratiquants actuels dans la perspective d'accroître et de fidéliser le nombre de licenciés. La transformation digitale, au cœur du processus de développement, est un chantier énorme à enclencher pour mettre à niveau l'infrastructure au service des clubs, comités départementaux, ligues et des licenciés et, ainsi :

- *Favoriser le développement d'offres de services* pour fidéliser les licenciés et fédérer des communautés de pratiquants qui ne se retrouvent pas dans l'offre sportive associative traditionnelle : processus de prise de licence ou d'affiliation des clubs, travail administratif et comptable mené par les salariés,
- *Digitaliser le management des organisations sportives* par le recours à des solutions numériques et nouvelles technologies dans le but de simplifier la gestion et de développer l'attractivité du réseau fédéral, notamment pour la mise en place des manifestations sportives (inscription, paiement, gestion des heures de départ, remontée des résultats, facilitation du travail des experts),
- *Permettre de mutualiser des solutions numériques* efficaces ou le recueil de données en faveur du développement des pratiques : partage d'informations ou d'expériences (entre autres, par la mise en valeur de l'espace ressources). »

3. EXPRESSION DE BESOIN

Les outils métiers sont à destination des licenciés, des structures membres, des salariés et des bénévoles de la fédération. Ils peuvent être divisés en grands ensembles de fonctionnalités :

- 1) **La gestion des structures** (clubs, ligues, commissions, membres associés) qui permettra de créer et de modifier des structures, de nommer des membres à différents postes dans ces structures, etc.
- 2) **La gestion des licences** qui permettra de prendre et de payer une licence, de donner un ou plusieurs rôles à un licencié, de consulter et exporter des listes de licenciés, etc.
- 3) **La gestion des compétitions** qui permettra
 - a. Aux organisateurs de déclarer des compétitions (en incluant les parcours, les tarifs, les horaires, etc), de publier les résultats, de calculer le classement national de chaque coureur, etc
 - b. Aux participants de s'inscrire aux courses (et notamment de payer, de choisir sa course en respectant les parcours, niveaux et licences, de choisir ou de se voir attribuer un horaire, de décaler les covoiturages, etc)
- 4) **La gestion des formations** qui permettra de créer des sessions de formation, de s'y inscrire et d'effectuer le suivi des diplômes et formations des licenciés, notamment des experts, etc.
- 5) **La gestion des experts** qui permettra de sélectionner et nommer les experts sur les compétitions et de leur envoyer leur ordre de mission, etc.
- 6) **Le calendrier** des événements qui permettra d'afficher, de rechercher et de filtrer des événements (compétitions, formations, etc) et fera le lien avec d'un côté la création d'événements par les organisateurs (session de formation, compétitions) et de l'autre l'inscription des participants, etc.
- 7) **La cartothèque** qui permettra de stocker, d'ajouter et de retrouver les cartes de courses en fonction de leur localisation, de leur création, etc.
- 8) **La comptabilité** qui permettra de suivre les flux financiers entre la fédération et ses structures affiliées et d'exporter les données, etc.
- 9) **Des statistiques** pour obtenir une vision chiffrée du nombre de licenciés en fonction de leur catégorie, ligue, comité, etc.
- 10) **L'administration** des outils métiers qui comprend la gestion des droits d'accès et de modification, le périmètre de ces droits pour chacune des fonctionnalités (en fonction du rôle ou de la fonction de la ligue, du comité, etc), le paramétrage des différentes fonctionnalités, l'anonymisation, l'archivage, la purge, etc.
- 11) **L'accessibilité** des outils en termes de parcours utilisateurs, vis-à-vis des terminaux utilisés (ordinateurs, smartphones, tablettes), des possibles handicaps des utilisateurs (visuels ou intellectuels), des langues pour les utilisateurs non francophones
- 12) **La migration des données** du site existant vers le nouveau site métier

La FFCO dispose d'un Cahier des Charges formalisant les besoins en User Stories.

4. ENGAGEMENTS ATTENDUS

La FFCO souhaite sonder le marché pour déterminer si les exigences et engagements suivants peuvent être adressés dans leur totalité :

- La réalisation du Cahier des Charges du site métier
- Les capacités de maintenance corrective et évolutive
- L'hébergement du site métier
- La possibilité de réaliser le site vitrine

La Mise en Marché (MEM) d'un premier lot contenant toutes les fonctionnalités minimales (MVP) nécessaires à la gestion d'une saison sportive devra obligatoirement être faite au 01/09/2025. La liste de ces fonctionnalités sera identifiée à partir du Cahier des Charges.

Le soumissionnaire présentera ses offres techniques au regard des enjeux de sécurisation réglementaire, de maîtrise des risques et de coordination de l'ensemble des activités et responsabilités qui lui seront confiées.

La FFCO attend un engagement de résultat de la part du soumissionnaire sur les objectifs mesurables qui lui incombent et un engagement de moyens renforcé de la part du soumissionnaire dans le cadre de la livraison des activités et des services.

5. STRUCTURE DE LA REPONSE SOUHAITEE

La réponse doit être structurée comme indiqué ci-dessous. Le dossier de réponse ne pourra excéder une vingtaine de pages.

Il comprendra les éléments suivants :

- Données générales société : nom, adresse postale, SIREN, année de création, effectifs, CA sur les 3 dernières années, interlocuteur FFCO et ses coordonnées
- Compréhension du besoin
- Démarche proposée
- Réponse technique :
 - Technologies proposées
 - Vos expériences significatives au regard de notre contexte et des références clients
 - Des retours d'expérience (REX) sur des prestations similaires en précisant les engagements pris vis-à-vis de ces clients et les facteurs clés de succès

Il devra être déposé sur la plateforme de l'appel d'offre au plus tard le 31/07/2024. Passé ce délai, les réponses non parvenues ne seront pas prises en compte.



6. CALENDRIER

Phase	Date
Envoi du RFI	05/07/2024
Fermeture de la consultation	31/07/2024
Analyse des réponses	01/08/2024 – 31/08/2024
Phases suivantes	Date
<i>Phase de RFP</i>	<i>Sept-Oct 2024</i>
<i>Travaux</i>	<i>Nov-2024 – Aout-2025</i>
<i>MEM MVP</i>	<i>Sept-2025</i>

FIN DU DOCUMENT
